



Fiche Pays: Argentine 2026

Buenos Aires, le 20 octobre 2025

www.cfam.edu.ar

Ce document est destiné à donner quelques informations aux enseignantes et enseignants du 1er et 2nd degré, titulaires de la fonction publique française, souhaitant être détachés auprès de l'AEFE sur missions d'enseignement, d'éducation et d'administration au Lycée franco-argentin Jean Mermoz de Buenos Aires ou au Collège franco-argentin de Martinez.

Même si la vie est agréable à Buenos Aires, voici quelques informations qui pourraient vous être utiles.

Le Collège Franco-Argentin de Martinez Adrienne Bolland est un établissement de 370 éleves, conventionné avec l'AEFE et homologué de la PS jusqu'en classe de Troisième.

L'année scolaire, rattachée au calendrier de l'hémisphère sud, débute le 19 février et se termine le 18 décembre 2026.

L'Argentine selon le FMI sera confrontée à une inflation projetée d'environ 22% en 2026.

Un billet d'avion Buenos Aires/Paris coûte en moyenne 2500€, aux périodes de congés du collège.

La vie à Buenos Aires n'est pas spécialement bon marché et augmente suivant l'inflation.

- Le coût des aliments à Buenos Aires est à ce jour :
 - 1 Litre de lait 1,20 € environ
 - 1 baguette de boulangerie française 1,50 € environ
 - 1 kilo de café Segrafedo moulu 40 € environ
 - 1 boîte de capsules Nespresso 12 € environ
 - 1 litre d'essence premium 1 € environ.
- Le coût du logement : Les prix des locations sont négociés sur la base du dollar au taux de change le plus élevé du marché et sont révisés par le propriétaire tous les trimestres : Dolar blue https://dolarhoy.com/ Attention, le dollar blue est un dispositif qui pourrait prendre fin en 2026.

Sites web consultés: https://www.zonaprop.com.ar/inmuebles-alquiler.html

https://www.argenprop.com/departamentos/alquiler/buenos-aires

<u>ISVL</u> <u>ICCVL</u> L'Indemnité Spécifique de Vie Locale et l'Indemnité Compensatrice des Conditions de Vie Locales. Le montant annuel de cette indemnité, fixé par un arrêté interministériel (Affaires étrangères et Budget), varie selon le groupe et selon le pays voire la ville. Il est actualisé tous les trois mois. Référence de l'arrêté du 8 octobre 2025:

Groupe 5 : Professeur des Ecoles	Groupe 6 : Professeur des Ecoles
Professeur Certifié	Professeur Certifié
Au-delà du 7ème échelon : € 15.946	En deçà du 7 ^{ème} échelon : € 13.425

